

Réponse à la demande de complément sur le raccordement :

01/12/25

Demande : « Hypothèses de raccordement au réseau public et une évaluation sommaire des impacts potentiels liés à ces hypothèses de raccordement (le tracé). »

Réponse : Le raccordement se fera en souterrain jusqu'à la ligne électrique aérienne existante directement sur place le long de la route à l'Est. Il s'agira donc de passer sous la route bitumée sur un linéaire de 6 m, l'impact sur le milieu naturel est nul. Ligne HTA aérienne visible ici : 43.4366298316581, 3.3699162390564634

Ces éléments ont été ajoutés au cerfa en ligne.

Demande : « Fournir les éléments permettant de vérifier que la ligne de haute tension envisagée pour le raccordement dispose de la capacité nécessaire pour accueillir la puissance injectée par votre centrale. En cas de capacité insuffisante de cette ligne, nécessitant des travaux afin de permettre l'injection prévue, merci de décrire sommairement ces travaux ainsi que leurs impacts. »

Les informations disponibles chez le gestionnaire du réseau de distribution Enedis confirment la capacité suffisante pour raccorder un projet à cet endroit. En effet, la ligne HTA aérienne dispose aujourd'hui d'une capacité de raccordement en injection de 2 à 4 MW, bien supérieure à la puissance de 999 kWc envisagée.

Ci-dessous, une capture de « Cartographie des capacités du réseau de distribution »

